

RICHEMONT
ANNONCE AD HOC EN VERTU DES RÈGLES DE COTATION (ARTICLE 53)
12 MAI 2023

RICHEMONT ANNONCE D'EXCELLENTS RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

La version anglaise originale fait foi

Faits marquants

- Atteinte d'un niveau record pour le chiffre d'affaires (19 953 millions d'euros) et le résultat d'exploitation courant du Groupe (5 031 millions d'euros)
- Proposition d'augmentation du dividende à 2,50 CHF par action 1 'A' / 10 actions 'B' et versement d'un dividende spécial supplémentaire de 1,00 CHF par action 1 'A' / 10 actions 'B'
- Nomination de la *Chief People Officer* et *Chief Executive Officer* des régions ainsi que de la *Chief Sustainability Officer* au Comité exécutif de direction
- Poursuite des progrès du Groupe dans le cadre de ses engagements ESG : 97 % d'électricité renouvelable à l'échelle mondiale et élimination du polychlorure de vinyle (PVC) de nos produits et emballages
- Accord stratégique entre FARFETCH et Alabar pour créer une plateforme neutre à l'échelle de l'industrie et continuer d'incarner la vision « *Luxury New Retail* » du Groupe ; reclassification de YNAP en « actifs destinés à être cédés »

Principaux éléments financiers

- Chiffre d'affaires en hausse de 19 % à taux de change réels et de 14 % à taux de change constants, tiré par les ventes dans nos boutiques détenues en propre, en croissance de 22 % à taux de change réels (+17 % à taux de change constants), représentant 68 % des ventes du Groupe
- Croissance dans toutes les zones géographiques, canaux de distribution et secteurs d'activité, à taux de change réels et constants
- Reprise des ventes en Asie-Pacifique, en hausse de 6 % à taux de change réels (+1 % à taux de change constants) ; croissance à deux chiffres dans les autres zones géographiques à taux de change réels et constants, soutenue par le Japon et l'Europe
- Croissance à deux chiffres sur l'ensemble de nos canaux de distribution et secteurs d'activité, à taux de change réels, et au sein de quasi tous nos secteurs d'activité, à taux de change constants
- Résultat d'exploitation courant en hausse de 34 % à 5 milliards d'euros, incluant des charges exceptionnelles de 66 millions d'euros nettes, et amélioration de la marge opérationnelle à 25,2 % :
 - Augmentation des ventes des *Maisons joaillières* de 21 % à taux de change réels (+16 % à taux de change constants) avec une marge opérationnelle de 35 % ;
 - Progression des ventes des *Maisons horlogères* de 13 % à taux de change réels (+8 % à taux de change constants) avec une marge opérationnelle de 19 % ;
 - Forte croissance de notre secteur d'activité « *Autres* », principalement constitué de nos *Maisons de Mode & Accessoires* (+19 % à taux de change réels, +13 % à taux de change constants), dégageant un résultat opérationnel de 59 millions d'euros (dont 94 millions d'euros pour les *Maisons de Mode & Accessoires*).
- Hausse du résultat courant de 60 % à hauteur de 3 911 millions d'euros ; 3,6 milliards d'euros de pertes au titre des actifs destinés à être cédés, principalement dues à une charge comptable de 3,4 milliards d'euros correspondant à la réévaluation de l'actif net de YNAP, sans incidence sur la trésorerie
- Solidité de la trésorerie nette de l'ordre de 6,5 milliards d'euros

Principales données financières (auditées)

Exercice clos le 31 mars	2023	2022 Représenté*	Variation
Chiffres d'affaires	19 953 M€	16 748 M€	+ 19 %
Marge brute	13 716 M€	11 176 M€	+ 23 %
En % du chiffre d'affaires	68,7 %	66,7 %	+ 200 bps
Résultat d'exploitation courant	5 031 M€	3 753 M€	+ 34 %
Marge opérationnelle	25,2 %	22,4 %	+ 280 bps
Résultat courant	3 911 M€	2 449 M€	+ 60 %
Perte au titre des actifs destinés à être cédés	(3 610) M€	(370) M€	
Résultat net	301 M€	2 079 M€	- 86 %
Résultat net par action 'A' / 10 actions 'B' dilué	0,543 €	3,611 €	- 85 %
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	4 491 M€	4 638 M€	- 147 M€
Trésorerie nette	6 549 M€	5 251 M€	+ 1 298 M€

*La présentation du compte de résultats des deux exercices tient compte des activités de YNAP destinées à être cédées

Message du Président

Résultats

Richemont a affiché d'excellents résultats pour l'exercice clos le 31 mars 2023, l'ensemble des secteurs d'activité ayant enregistré des ventes et des bénéfices en hausse. Le Groupe a capitalisé sur les solides fondamentaux de ses Maisons et la résilience des consommateurs de luxe dans un environnement marqué par un paysage géopolitique volatile, un contexte économique incertain et une forte inflation.

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires a atteint le niveau jamais égalé de 20 milliards d'euros, en hausse de 19 % d'une année sur l'autre. Le Groupe a enregistré une nette augmentation de son chiffre d'affaires lors du dernier trimestre, les ventes en Asie-Pacifique ayant repris leur croissance à la suite de la levée des restrictions de voyage et des mesures sanitaires en Chine continentale. L'ensemble des secteurs d'activité, zones géographiques et canaux de distribution sont en croissance sur l'année. Les ventes au détail, le Japon et l'Europe, suivis de près par les Amériques, ont principalement contribué à cette performance. Les ventes réalisées dans les boutiques que nous exploitons en direct restent bien supérieures aux ventes issues des autres canaux de distribution : leur contribution au chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 68 %, et cumulées aux ventes en ligne, elles représentent près des trois quarts du chiffre d'affaires du Groupe. Ces deux résultats démontrent le succès de notre stratégie d'engagement continu auprès des clients.

Tous les secteurs d'activité ont enregistré une augmentation à deux chiffres des ventes par rapport à l'année précédente. Nos *Maisons joaillières*, Buccellati, Cartier et Van Cleef & Arpels, ont augmenté leur chiffre d'affaires combiné à 13,4 milliards d'euros. Leur résultat d'exploitation s'est élevé à 4,7 milliards d'euros, pour une marge opérationnelle améliorée de 34,9 % par rapport à l'année précédente. Tandis que Buccellati poursuit le développement de ses activités avec le plus fort taux de croissance du Groupe — bien que partant d'une base d'activité plus réduite, Cartier et Van Cleef & Arpels confortent leur leadership sur le marché avec une solide croissance des ventes et un haut niveau de rentabilité. Les *Maisons joaillières* bénéficient du plus haut niveau d'engagement dans les ventes directes aux clients finaux au sein du Groupe (83 %).

Nos *Maisons horlogères* ont réalisé de solides performances avec un chiffre d'affaires combiné de 3,9 milliards d'euros et une marge opérationnelle améliorée à 19,0 % par rapport à l'année précédente. Au cours des six dernières années, les *Maisons horlogères* ont connu une profonde évolution de leur modèle économique, qui a permis de porter à 56 % la part des ventes directes aux clients finaux dans le chiffre d'affaires pour cet exercice, tandis que les ventes dans les environnements de marque ont représenté près des trois quarts de leur chiffre d'affaires. Les *Maisons horlogères* récoltent les fruits des précédentes mesures stratégiques mises en œuvre et certaines ont clairement affirmé leur leadership sur le marché, notamment Vacheron Constantin qui a atteint le milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Le secteur d'activité « *Autres* » du Groupe, principalement constitué des *Maisons de Mode & Accessoires* et qui inclut désormais Watchfinder, a enregistré un chiffre d'affaires de 2,7 milliards d'euros, en hausse de 19 % par rapport à l'année précédente. La moindre performance de Watchfinder a été plus que compensée par la forte croissance des ventes et de la rentabilité des *Maisons de Mode & Accessoires*, portées par une créativité renouvelée et une hausse de la fréquentation des espaces de vente

sur le marché « *travel retail* ». Plusieurs Maisons ont émergé avec un solide positionnement aux côtés de Montblanc et de Chloé, notamment Peter Millar, dont sa marque G/FORE, qui a généré plus de 0,6 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Dans l'ensemble, le secteur d'activité renoue avec les bénéfices, les *Maisons de Mode & Accessoires* ayant généré un résultat d'exploitation de 94 millions d'euros.

Au niveau du Groupe, le résultat d'exploitation a atteint un niveau record de 5 milliards d'euros et la marge opérationnelle s'est élevée à 25,2 %. La forte croissance de 34 % du résultat d'exploitation, combinée à une gestion rigoureuse du besoin en fonds de roulement, a permis d'enregistrer un solide flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de 4,5 milliards d'euros. Le résultat de l'exercice provenant des activités poursuivies a augmenté de 60 % à 3,9 milliards d'euros. Le résultat global de l'exercice s'est établi à 301 millions d'euros, en raison de la perte de 3,6 milliards d'euros enregistrée pour l'exercice au titre des activités abandonnées. Cela est dû principalement à la charge hors trésorerie de 3,4 milliards d'euros sur le transfert des actifs nets d'YNAP « destinés à être cédés ».

Nos partenaires Luxury New Retail (« LNR »)

L'accord entre FARFETCH et Alabbar qui stipule que ces derniers acquièrent respectivement 47,5 % et 3,2 % d'YNAP, laissant à Richemont une participation de 49,3 % dans YNAP avec 12-13 % du capital-actions émis par FARFETCH, est soumis à un certain nombre de conditions, dont l'obtention de certaines approbations antitrust. La phase initiale de la transaction devrait être finalisée d'ici la fin de l'année civile 2023. À ce moment-là, nos Maisons adopteront la technologie de FARFETCH pour incarner leur vision « *Luxury New Retail* » et ainsi répondre aux besoins des clients de la manière la plus fluide possible sur l'ensemble des canaux de distribution. YNAP adoptera FARFETCH Platform Solutions pour accélérer sa transition vers un modèle hybride qui améliorera considérablement ses perspectives en tant que plateforme neutre à l'échelle de l'industrie.

Dividendes

Compte tenu des performances exceptionnelles de l'année, du niveau élevé des flux de trésorerie et de la solidité de la trésorerie nette du Groupe de l'ordre de 6,5 milliards d'euros à fin mars 2023, le conseil d'administration propose de verser un dividende ordinaire de 2,50 CHF par action « A » (et de 0,25 CHF par action « B »), en hausse de 11 % par rapport à l'année précédente, ainsi qu'un dividende spécial supplémentaire de 1,00 CHF par action « A » (et de 0,10 CHF par action « B »), sous réserve de l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle (« AGA ») du 6 septembre 2023.

Assemblée générale annuelle, changements au conseil d'administration et nominations

À l'occasion de l'AGA de septembre 2022, deux administrateurs non exécutifs respectés et expérimentés, Jan Rupert et Ruggero Magnoni, n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat au conseil d'administration. Nos vœux les plus chaleureux les accompagnent et je tiens à leur renouveler mes remerciements pour leur contribution inestimable.

Toujours dans le cadre de l'AGA de 2022, une résolution permettant la représentation des actionnaires « A » a été soumise au vote pour la première fois, à la demande d'un actionnaire. Wendy Luhabe, nommée par le conseil d'administration, a été élue à ce poste par 84 % des actionnaires « A » et élue au conseil d'administration avec

98 % de votes favorables. L'ensemble des administrateurs non exécutifs ont été élus par une large majorité d'actionnaires « A ». Les votes exprimés lors de l'AGA témoignent une fois de plus de la validation de notre concept de conseil collégial, une philosophie qui prévaut depuis la fondation de Richemont il y a 35 ans et selon laquelle tous les administrateurs servent les intérêts des actionnaires « A » et « B ». Je tiens à remercier à nouveau chaleureusement nos actionnaires de longue date pour leur soutien indéfectible. Nous continuerons à mettre en œuvre la stratégie du Groupe pour créer de la valeur pour nos actionnaires, nos collectivités et nos collègues en adoptant une vision à long terme.

Lors de l'AGA de 2023, les actionnaires seront invités à élire deux nouveaux administrateurs au conseil d'administration : Fiona Druckenmiller et Bram Schot. L'expertise de Fiona Druckenmiller en joaillerie, sa connaissance de la clientèle américaine et sa sensibilité aux enjeux sociaux et environnementaux constitueront une aide précieuse pour le conseil d'administration. Bram Schot possède quant à lui plus de 30 ans d'expérience dans l'industrie automobile haut de gamme et une compréhension approfondie de la gestion des risques, de la chaîne d'approvisionnement et du développement durable. Toutes les informations relatives à leur parcours sont disponibles dans le rapport annuel du Groupe.

Après l'AGA de 2023 et sous réserve de l'approbation des actionnaires, le conseil d'administration se composera temporairement de 18 membres, alors que nous poursuivons notre plan de succession pour les administrateurs non exécutifs de longue date et souhaitons garantir la bonne transmission des connaissances. Les femmes représenteront 33 % du prochain conseil d'administration. Nous continuerons à tenir compte de l'âge, du mandat, des compétences et de la représentation géographique au sein du conseil d'administration.

Le 31 mars 2024, le conseil d'administration fera ses adieux à Guillaume Pictet et Jean-Blaise Eckert, deux administrateurs non exécutifs de longue date particulièrement appréciés. Clay Brendish et Maria Ramos, deux autres administrateurs non exécutifs respectés, ont également annoncé qu'ils ne renouvelleraient pas leur mandat le 31 mars 2025 et ce, après respectivement 14 et 13 ans de présence au sein du conseil d'administration. Tous ont joué un rôle majeur dans le développement de Richemont. Je tiens donc à remercier chacun d'entre eux pour leur immense contribution.

Nous avons par ailleurs continué à renforcer notre Comité exécutif avec la nomination de Patricia Gandji en tant que Chief People Officer et Chief Executive Officer des régions du Groupe en novembre 2022 et la nomination de Bérangère Ruchat en qualité de Chief Sustainability Officer du Groupe en février 2023. Ces nominations réaffirment l'importance des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour l'ensemble du Groupe.

Enfin, le processus d'appel d'offres que nous avons lancé pour sélectionner le prochain auditeur externe du Groupe progresse dans

les délais impartis et devrait être finalisé à temps pour l'AGA de 2025 et l'approbation de nos actionnaires.

Développement durable et amélioration continue

Compte tenu de notre engagement en faveur du développement durable et de la nécessité de déployer une feuille de route renforcée en la matière dans le cadre de notre gouvernance, nous avons nommé M. Schot au conseil d'administration et Dr. Ruchat au Comité exécutif. Cette année, nous avons initié une transformation globale des fonctions, des régions et des Maisons du Groupe afin d'intégrer les principes ESG dans l'ensemble des processus décisionnels stratégiques et opérationnels de Richemont.

Conformément à nos engagements, nous avons éliminé progressivement le PVC (polychlorure de vinyle) de nos produits et emballages dans les délais prévus et atteint 97 % d'électricité renouvelable afin de contribuer à une planète plus saine. Les prochaines étapes clés et l'ambition globale de Richemont seront détaillées dans le rapport ESG 2023 du Groupe.

Par ailleurs, j'ai le plaisir de confirmer que la position de leader du Groupe a été reconnue par plusieurs autorités indépendantes telles que MSCI (notation AA) et Carbon Disclosure Project (notation A-). Nous figurons également parmi les 7 % des 20 000 entreprises les mieux notées par Sustainalytics et sommes considérés comme l'un des meilleurs employeurs au monde d'après le classement établi par Forbes en 2022.

Perspectives

Je tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs du Groupe pour le rôle qu'ils ont joué dans l'excellence de nos résultats à travers leur engagement, leur agilité, leur créativité et leur sens des responsabilités. Toutes nos activités se sont améliorées et nous avons réalisé des progrès considérables dans le cadre de nos initiatives digitales et de nos programmes de développement durable. Cette année, Richemont a réaffirmé l'importance de sa stratégie visant à renforcer la valeur de ses Maisons dans la durée et ce, de manière responsable et innovante.

La volatilité économique et l'incertitude politique devraient continuer à influencer sur l'environnement commercial. Le Groupe s'efforcera donc de maintenir l'agilité et la flexibilité nécessaires pour évoluer au mieux dans un contexte où la demande ne cesse de fluctuer. Je suis convaincu que nos Maisons sont bien positionnées pour répondre à la force de la demande, tirée notamment par la reprise significative des déplacements des voyageurs chinois. Richemont dispose d'un portefeuille unique avec d'excellentes perspectives à long terme.

Johann Rupert
Président du Conseil d'Administration
Compagnie Financière Richemont SA
Genève le 12 mai 2023